

**Discours de Jean Claude de l'Estrac
Secrétaire général de la Commission
de l'océan Indien**

Atelier du programme Risques Naturels, 29 et 30 octobre 2013 :

**« Défis et vulnérabilités des pays membres de la Zone
COI face aux catastrophes naturelles »**

Madame Le Conseiller de la cellule risque auprès du bureau du Premier
ministre de la République de Maurice

Monsieur le responsable du programme de stratégie internationale de
réduction des risques des Nations Unies

Monsieur le chargé de projet de l'Agence Française de développement

Monsieur l'officier permanent de liaison de la République de Maurice

Mesdames et messieurs les participants à l'atelier scientifique,

Merci de nous honorer de votre présence à cet atelier scientifique
organisé par le programme régional Risques Naturels et le secteur
Recherche universitaire de la COI. L'objectif est de débattre des défis et
des réponses à apporter aux vulnérabilités des pays de l'Indianocéanie
face aux catastrophes naturelles.

Vous le savez, il existe une grande disparité, dans nos Etats membres, en
termes de développement. C'est pourquoi la COI, attache de
l'importance à la mise en place d'un cadre de concertation et de
coordination pour assurer la cohésion et la durabilité des actions
engagées. Dans cet atelier, il s'agit de réfléchir à la réduction de l'impact

des catastrophes sur les sociétés et les économies dans un cadre technique et scientifique.

Le projet Risques Naturels est à ce titre un outil concret et utile. Il cherche à impliquer fortement les populations dans la recherche et la mise en œuvre des solutions. L'objectif est aussi d'intégrer les contraintes liées à la prévention et à la gestion des risques naturels et des catastrophes dans le développement durable. Le projet agit ainsi en accompagnateur des pays de la région, dans leur politique d'aménagement du territoire, d'éducation et d'amélioration de l'habitat et de la santé.

Ces actions répondent ainsi à la spécificité de chaque Etat dans l'approche de la prévention, de la préparation à la crise, de la gestion et de la réparation.

Pour réussir, il convient de s'appuyer sur la science et la technologie, qui ont un rôle majeur parce qu'elles offrent une meilleure compréhension des problèmes et permettent d'identifier des solutions techniques en les caractérisant d'un point de vue économique et social.

La COI, à travers des actions de coopération universitaire et de recherche, souhaite créer un vivier régional d'experts et de chercheurs qui aideront les pays à relever les défis du développement durable, à résoudre par exemple des problèmes complexes liés au changement climatique, à la biodiversité et à la sécurité alimentaire.... Il s'agit là de consolider des pôles d'excellence en mutualisant les compétences et les moyens autour de centres universitaires et de recherche sur des thématiques prioritaires pour la région.

La COI doit assurer le rôle de plateforme d'échanges afin de dynamiser la recherche régionale pour l'ouvrir à la communauté scientifique internationale en favorisant les rencontres ou en suscitant des partenariats. A terme, un futur projet « Renforcement de la Recherche et de l'innovation dans les pays de la COI » pourra mettre en place un consortium de recherche pour orienter et harmoniser les politiques régionales de formation et réduire quelque peu les disparités entre les Etats en valorisant la recherche régionale. Il faut reconnaître qu'en matière de recherche et d'innovation, notre région est très en retard.

Pour revenir aux risques naturels, nous savons que l'Indianocéanie et en particulier Madagascar, paient un large tribut aux catastrophes naturelles. Malgré une meilleure compréhension des phénomènes, malgré une amélioration des moyens, le bilan est paradoxalement de plus en plus lourd, parce qu'au-delà du climat, l'activité humaine et les mutations du territoire sont souvent des facteurs aggravants. L'homme n'est plus une victime des éléments, ou pas seulement, il génère des risques et, à ce titre, doit être informé, éduqué, et même, contrôlé.

L'objectif global de cet atelier est donc de faciliter et d'initier une coopération régionale de recherche appliquée au domaine de la prévention et de la gestion des risques naturels et de l'aménagement du territoire.

D'un point de vue plus spécifique, il s'agit de rassembler et d'analyser les connaissances scientifiques dans ce domaine ; de définir une feuille de

route dans ce contexte des risques, puis de mettre en réseau les acteurs scientifiques de la région. Le prochain objectif est la réalisation et la présentation d'un rapport régional sur l'analyse des données, l'identification des lacunes et les orientations à donner aux recherches.

Il s'agira d'un document concis, accessible, destiné aux décideurs et aux acteurs de la société. Une version plus technique, à vocation scientifique pourrait être réalisée ultérieurement.

Je laisse aux responsables du projet Risques Naturels le soin d'aborder la partie proprement scientifique de cet atelier et d'évoquer leur bilan, établi ces deux dernières années et qui montre globalement que la coopération régionale fonctionne de façon efficace lorsque tous les acteurs concernés, à commencer par les populations, sont impliqués et sont écoutés dans l'analyse des problèmes et la recherche des solutions.

Je vous remercie de votre présence parmi nous et vous souhaite bonne continuation.